

Entrepreneur plafonneur-cimentier

Construction - Travaux Chef d'entreprise



- > **Durée**
3 ans
- > **Tranche d'âge**
18 à 25 ans
25 ans et +
- > **Finalité**
Diplôme
- > **Pratique en entreprise / Alternance**
Oui
- > **Métier en pénurie**
Oui

Le plafonneur-cimentier est la personne qui exerce les activités du plafonnage, du cimentage et de la pose de chapes et plus particulièrement l'enduisage et le recouvrement de supports, de murs et de plafonds par du plâtre, des plaques de plâtre, de mortier ou du ciment, et la réparation de ceux-ci; le recouvrement de sols par du mortier et la réparation de ceux-ci.

> **Débouché(s) métier(s)**

Créer ou reprendre une entreprise

Plafonneur-cimentier dans une petite moyenne ou grande entreprise

Participer aux activités du métreur - réviseur ou conducteur de chantier

> **Point(s) fort(s)**

Métier en pénurie: nombreuses offres d'emploi

Sur le terrain

> **Finalité**

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française

Certificat de connaissances de base en gestion

Conditions d'accès

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes (<https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes>).

Il n'y a pas de condition spécifique particulière liée à cette formation.

Aptitudes

Pour ce faire, le plafonneur-cimentier doit maîtriser les connaissances administratives transversales du secteur.

Il doit avoir les connaissances de base des spécifications techniques (STS) en rapport avec les activités du plafonnage, du cimentage et de la pose de chapes ainsi que les connaissances techniques suivantes : la vérification, l'analyse, le nettoyage et la préparation des supports, l'enlèvement des matériaux existants, l'enduisage, la pose de chapes et la pose de cloisons et faux plafonds en plâtre.

Il doit également prendre connaissance des notes d'informations techniques du Centre scientifique et technique de la Construction et des standards de qualité en rapport avec les activités.

Programme

Cours professionnels:

Année préparatoire

- > K03/4 Cimentage intérieure et extérieur (44h)
- > K03/4 Cloisons et plafonds (36h)
- > K03/4 Plafonnage (56h)
- > K03/4 Blocs de plâtre (16h)
- > K03/4 Préparation des supports (12h)
- > K03/4 Isolation, étanchéité à l'air et neuds constructifs (8h)
- > K03/4 Organisation du chantier (20h)
- > K03/4 Travaux en hauteur (4h)
- > K03/4 Analyse, contrôle et communication (20h)

1ère Chef d'entreprise

- > K03/5 Analyse des données techniques d'un projet de chantier (48h)
- > K03/5 Réaliser du métrier d'un chantier (16h)
- > K03/5 Réaliser du devis d'un chantier (24h)
- > K03/5 Modules techniques spécifiques "Plafonneur-cimentier" (32h)

2ème Chef d'entreprise

- > K03/6 Gestion de l'exécution technique d'un chantier (60h)
- > K03/6 Créer ou reprendre une entreprise générale (4h)
- > K03/6 Assurer le volet social (12h)
- > K03/6 Assurer le volet administratif (16h)
- > K03/6 Assurer le volet financier (8h)
- > K03/6 Evaluer son entreprise (4h)
- > K03/6 Suivi du projet d'entreprise (20h)
- > K03/6 Modules techniques spécifiques "Plafonneur-cimentier" (32h)




Site de Libramont

 Rue de la Scierie, 32 6800 Libramont

 061 22 33 36

Secrétariat :

du lundi au jeudi de 8h à 22h, le vendredi de 8h à 16h30 et le samedi de 8h à 12h

 061 22 53 82

 lux@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.